

EXPRESS



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Horizon

Votre bulletin d'information municipal

Express Février 2008

MONT-SAINT-HILAIRE

Ville de nature, d'art et de patrimoine



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008

● Répartition des dépenses
P. 3-4

● Taxation 2008
P. 6-7

● Répartition des revenus
P. 5

● Programme triennal
d'immobilisation
P. 8

Faits saillants du budget 2008

- *Dépôt d'un nouveau rôle foncier d'évaluation*
- *Accroissement du rôle foncier résidentiel de 38 %*
- *Un taux de taxation résidentielle correspondant à une variation de 5,6 %*
- *Païement du compte de taxes en cinq versements*
- *Amélioration des services au meilleur coût*

Le Conseil municipal de Mont-Saint-Hilaire a adopté, lors de sa séance du 10 décembre dernier, le budget 2008 de la Ville. Cet exercice budgétaire s'intègre à une stratégie financière des dépenses décennales des immobilisations préparée par la direction de la Ville et acceptée par le Conseil municipal. Vous trouverez dans les pages qui suivent les différentes composantes de ce travail.

Le budget 2008 de la Ville atteint 22 216 000 \$. Ce budget est marqué notamment par des hausses importantes au chapitre du service de la dette résultant de la poursuite des projets de réfection des infrastructures et de la construction d'un nouveau Centre communautaire. La hausse des coûts d'entretien des bâtiments municipaux, la mise à niveau des parcs et espaces verts, l'augmentation des coûts d'opération de certains secteurs d'activité pour maintenir une offre de services qui réponde aux attentes des citoyens, la contribution aux organismes régionaux en matière d'eau et d'assainissement des eaux usées, de transport en commun et de sécurité publique ainsi que les coûts pour la gestion des matières résiduelles expliquent en grande partie les écarts par rapport à l'année précédente. De plus, la croissance de la population des dernières années a une incidence sur l'accroissement des coûts de l'offre des services dispensés à la population.

Au chapitre des revenus, la poursuite du développement résidentiel permet, comme les années précédentes, des entrées de fonds appréciables. Pour 2008, le


développement immobilier procurera près de 700 000 \$ de nouveaux revenus. Au total, les taxes municipales et les droits de mutation immobilière atteindront plus de 18 millions de dollars en 2008.

Un autre élément marquant du budget 2008 est le dépôt du nouveau rôle foncier d'évaluation. La valeur de vente des immeubles a subi des augmentations importantes par rapport à l'évaluation municipale dans tous les secteurs. L'augmentation moyenne s'élève à près de 37 % depuis les trois dernières années.

En ce qui a trait à la taxation municipale, le taux de la taxe résidentielle est porté à 0,75 \$ du 100 \$ d'évaluation et à 1,796 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le secteur non résidentiel, soit une variation dans les deux cas de 5,6 % par rapport à 2007.

Dans un avenir rapproché, la Ville entend poursuivre son programme d'investissement et d'amélioration dans les parcs ainsi que la revitalisation de ses principales artères. Dans la même foulée, vous trouverez en page 7 les projets les plus importants inscrits au Programme triennal d'immobilisation (PTI) qui visent à améliorer l'état des infrastructures municipales et par conséquent, la qualité de vie des citoyens.

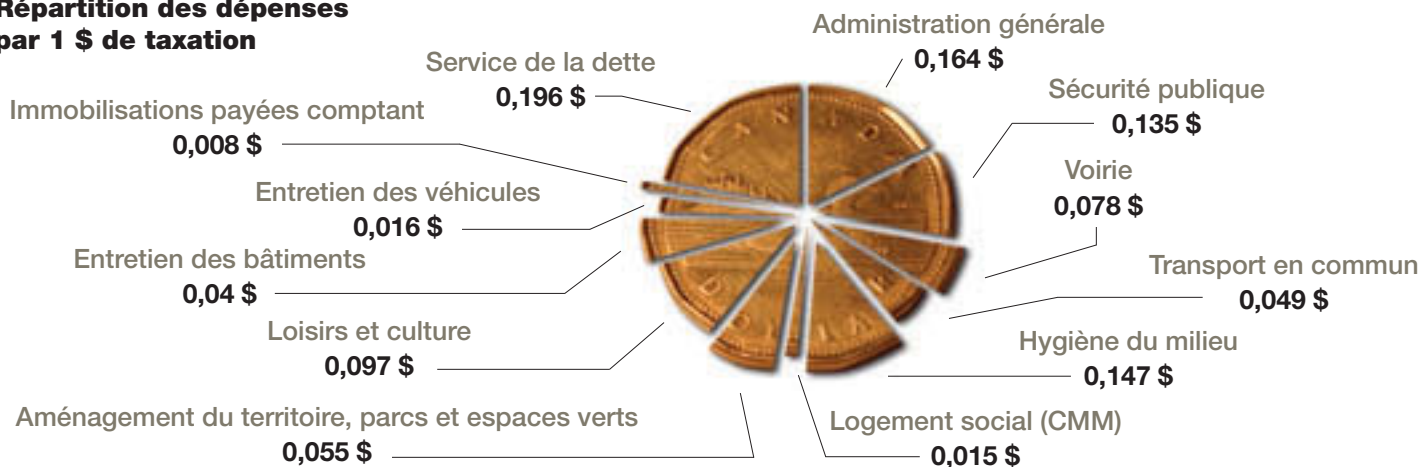
Enfin, tous les responsables des services administratifs ainsi que les membres du Conseil municipal ont travaillé à pied d'œuvre pour la préparation de ce budget. En espérant que le présent document puisse vous fournir les éléments de réponse souhaités en regard du budget de votre Ville. Bonne lecture !



La Bibliothèque Armand-Cardinal offre dorénavant un horaire d'accueil de 48 heures par semaine.

Répartition des dépenses

Répartition des dépenses par 1 \$ de taxation



Répartition des dépenses	2007 *	2008	Écarts \$
Administration générale	3 414 200 \$	3 645 300 \$	231 100 \$
Sécurité publique	2 948 300 \$	3 009 800 \$	61 500 \$
Voirie	1 641 400 \$	1 729 500 \$	88 100 \$
Transport en commun	1 167 100 \$	1 096 300 \$	(70 800) \$
Hygiène du milieu	2 884 700 \$	3 260 400 \$	375 700 \$
Logement social (CMM)	304 500 \$	342 400 \$	37 900 \$
Aménagement du territoire, parcs et espaces verts	1 134 800 \$	1 215 300 \$	80 500 \$
Loisirs et culture	1 987 700 \$	2 152 900 \$	165 200 \$
Entretien des bâtiments	731 600 \$	882 000 \$	150 400 \$
Entretien des véhicules	343 500 \$	354 800 \$	11 300 \$
Immobilisations	189 300 \$	183 100 \$	(6 200) \$
Service de la dette	3 786 600 \$	4 344 200 \$	557 600 \$
À l'ensemble	2 707 600 \$	3 209 000 \$	501 400 \$
Autres	1 079 000 \$	1 135 200 \$	56 200 \$
TOTAL	20 533 700 \$	22 216 000 \$	1 682 300 \$

*2007 : De nouvelles normes comptables exigent de ne plus inclure comme service de dette la partie remboursée par des tiers comme le gouvernement. Les chiffres ont été ajustés en fonction de ces règles (tel que publié l'an dernier, le budget 2007 totalisait 20 966 000 \$).

Le budget 2008 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire totalise des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 22 216 000 \$ représentant une hausse de 8,2 % comparativement à 2007. Les explications de ces principaux écarts imputables aux différents secteurs d'activité sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

Répartition des dépenses (suite)

Administration générale

Plusieurs facteurs expliquent les principales hausses reliées à l'administration municipale, notamment une augmentation de 66 000 \$ des coûts des services externes d'évaluation municipale. De plus, le Conseil municipal compte amorcer cette année un exercice de planification stratégique globale et des sommes sont prévues à cet effet. Également, l'ensemble des coûts reliés aux avantages sociaux du personnel de la Ville connaît une hausse. La masse salariale globale, ayant passé de 5 654 000 \$ en 2007 à 6 213 000 \$ en 2008, représente 28 % du budget total d'opération en 2008 comparativement à 27,5 % en 2007.

Voirie et hygiène du milieu

Les coûts pour le déneigement et l'enlèvement de la neige ainsi que l'éclairage et le marquage de la chaussée représentent un écart de plus de 73 000 \$. Par ailleurs, les augmentations attribuables à l'hygiène du milieu sont motivées, en partie, par la hausse des coûts d'approvisionnement et d'assainissement des eaux (quotes-parts) et par la collecte des ordures et des matières recyclables qui s'élèvent à près de 322 000 \$. De plus, les investissements engagés au cours des cinq dernières années pour l'aménagement du territoire, la revitalisation des artères et des parcs ont entraîné des hausses significatives rattachées à l'entretien de ces espaces.

Loisirs et culture

Plus de 165 000 \$ seront consacrés à l'amélioration des activités de loisir et de culture. La bonification des services au Centre aquatique et à la bibliothèque, l'achat d'heures de glace supplémentaires pour les organismes sportifs ainsi que la contribution pour l'aménagement de terrains de soccer synthétiques, en partenariat avec les municipalités avoisinantes, figurent au nombre des projets. L'organisation de nombreux événements populaires et culturels est aussi prévue.

Bâtiments

Des sommes additionnelles de l'ordre de 150 000 \$ sont injectées dans l'entretien des bâtiments. Elles comprennent, entre autres, les coûts nécessaires au maintien des normes à suivre en matière d'hygiène au Centre aquatique et à l'entretien du futur Centre communautaire.

Service de la dette

Le service de la dette à la charge de l'ensemble de la population est passé de 2,7 millions à 3,2 millions de dollars, soit une somme supplémentaire de 500 000 \$ justifiée par des investissements réalisés en 2007.

Pour terminer, la Ville puisait, historiquement, un montant important à même ses surplus pour équilibrer son budget. Cette somme vise à être éliminée d'ici 2009 passant de 595 000 \$ en 2005 à 125 000 \$ en 2008.

Ensemble des contributions versées aux organismes régionaux entre 2005 et 2008

Organismes	2005	2006	2007	2008	Écarts 2008-2007
MRCVR / CLD *	166 500 \$	175 300 \$	211 000 \$	213 600 \$	2 600 \$
Communauté métropolitaine de Montréal	278 700 \$	283 200 \$	297 500 \$	336 500 \$	39 000 \$
Transport en commun	864 000 \$	1 022 400 \$	1 118 000 \$	1 033 000 \$	(85 000) \$
Transport adapté	25 000 \$	33 000 \$	49 100 \$	63 300 \$	14 200 \$
Régie de police	2 199 000 \$	2 395 600 \$	2 445 900 \$	2 494 900 \$	49 000 \$
Régie de l'eau	570 000 \$	862 500 \$	1 002 400 \$	1 050 000 \$	47 600 \$
Régie d'assainissement	554 900 \$	538 200 \$	570 600 \$	717 200 \$	146 600 \$
TOTAL	4 658 100 \$	5 310 200 \$	5 694 500 \$	5 908 500 \$	214 000 \$
% BUDGET	26,5 %	27,3 %	27,2 %	26,5 %	

*Municipalité Régionale de Comté de la Vallée du Richelieu / Centre local de développement

